



## Elections des représentant·es au sein du Conseil d'administration, du Sénat Académique et des conseils facultaires



**Je vote CGT FERC SUP UPCité au CA et au Sénat Académique pour des représentants qui défendent de meilleures conditions de travail, dans l'intérêt de tou·te·s.**

En décembre 2022 vous avez fait de la **CGT FERC SUP UPCité** le premier syndicat représentatif de l'université. Pour les élections au conseil d'administration et au sénat académique, nous présentons une liste dans le collège des BIATSS. Nous faisons le choix de **défendre tou·te·s nos collègues** et de se mobiliser contre la dégradation du service publique universitaire. Nous siégeons dans les deux instances pour combattre les stratégies managériales génératrices de mal être, de compétition entre les agents, et de privatisation de la recherche et de l'enseignement.

**Voter** pour la **CGT FERC SUP UPCité**, c'est se donner les moyens, à travers ses élu·e·s, de **combattre la régression de l'université** et de **s'organiser pour la défense des collègues**.

Dès le départ la **CGT FERC SUP UPCité** s'est prononcée contre la fusion de Paris Descartes et Paris Diderot. Nous le savons, chaque fusion est synonyme de mutualisation des moyens, de réorganisations, de surcharge de travail, de risques psycho-sociaux.

La création de l'Université Paris-Cité n'y a pas échappé : **mobilité forcée, management délétère, externalisations** (Direction des Systèmes Informatiques et Numériques (DSIN) et au Pôle Immobilier, Logistique, Environnements, Patrimoine et Sécurité (PILEPS)).

Cette fusion a obéi à l'exigence des « Investissements d'Excellence » (IDEX), qui ne sont rien d'autre que **la mise en concurrence de la recherche, université par université, laboratoire par laboratoire**. Cette politique guidée par les seuls intérêts économiques s'oppose à la qualité de **la recherche publique, libre et indépendante**.

Au niveau national comme au niveau local, la CGT poursuit la lutte contre l'application de ces mesures, comme celles induites par la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) en 2019. La LPR prévoit entre autres les tenure-track pour les doctorants, et des CDI de projets, ces faux CDI qui peuvent s'arrêter à tout moment en même temps que le projet sur lequel vous êtes embauchés et qui s'oppose aux postes pérennes de fonctionnaire.

**La CGT FERC SUP UPCité a été la seule à se mobiliser contre l'augmentation du temps de travail à 37h30.**

**La CGT FERC SUP UPCité a été la seule à lutter contre la mise en concurrence des agents entre eux via l'individualisation des carrières.**

Elle continuera de le faire avec votre aide.

**Alors sans hésiter, du 18 au 20 Avril  
Votez pour les listes CGT FERC SUP UPCité**

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- 1- Ayoub GUENDOUZ
- 2- Marie-Laurence HENRY
- 3- Raphaël DENIS

### **SÉNAT ACADÉMIQUE**

- 1- Thierry ROUAULT
- 2- Anne-Marie ZENONI
- 3- Emile PETIT
- 4- Emilie RADJAI
- 5- Alan CATHELIN
- 6- Charlotte LAURENT
- 7- Philippe NIZARD
- 8- Emma BOUGHEROUMI
- 9- Pierrick ZDUNEK